

PARCOURS DE FORMATION (D1 - D – D1E - DE)

PARCOURS THEORIQUE

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Box) ou via Internet (option d'achat d'accès PrepaCode).

La formation théorique portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, à la demande des clients qui le souhaitent.

- ❖ **Thème L : Les dispositions légales en matière de sécurité routière** (Signalisation horizontale et verticale, vitesse, positionnement sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement)
- ❖ **Thème C : Le conducteur** (Vigilance à l'égard des autres usagers, intervalles de sécurité, déficience des fonctions perceptives)
- ❖ **Thème R : La route** (Le réseau routier, la nuit, les intempéries, les tunnels, les passages à niveau, voies rapides et autoroutes)
- ❖ **Thème U : Les autres usagers** (Les usagers vulnérables, partage de la route spécificités)
- ❖ **Thème D : Les notions diverses** (Documents administratifs, le permis et principales infractions, règles et comportement en cas d'accident)
- ❖ **Thème A : Les premiers secours** (Porter secours, règles et comportement en cas d'accident)
- ❖ **Thème P : Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule** (Sécurité passive, Installation)
- ❖ **Thème M : Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité** (Ergonomie, voir, être vu et avertir, contrôles les plus courants, contrôle technique)
- ❖ **Thème S : Les équipements de sécurité des véhicules** (Aides à la conduite et à la sécurité active, installation sécurisée des passagers)
- ❖ **Thème E : Les règles d'utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement** (L'écomobilité, principes d'éco-conduite)

PARCOURS PRATIQUE

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur voie rapide (rocade) et de nuit lors des leçons prises en période d'hiver.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. Elle consiste, pendant qu'un élève conduit, à observer et écouter les explications et les conseils de l'enseignant. Vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Les compétences à aborder sont :

COMPÉTENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

COMPÉTENCE 2 : EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS COURANTES DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE ET EFFECTUER LES EXERCICES DE MANIABILITÉ

- Les réglementations spécifiques au transport en commun de personnes
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule

COMPÉTENCE 3 : APPRÉHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DU VÉHICULE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION

- La signalisation spécifique au transport en commun de personnes
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

COMPÉTENCE 4 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPÉTENCE 5 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- La recherche de souplesse dans la conduite pour le confort et la sécurité des passagers transportés
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport en commun
- Le comportement en cas de panne ou d'accident en tenant compte de l'attitude à adopter vis-à-vis des passagers transportés
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite